



AU CŒUR D'UN VILLAGE DE 52 ÂMES

Le doux charme de Mauraz

MAURAZ Il y a peu, l'Office fédéral de la statistique (OFS) plaçait Mauraz, la commune de 52 âmes, au top helvétique du taux de natalité. Selon les statistiques, le village aurait vu naître 41 bébés pour mille habitants. Quatre fois plus que la moyenne nationale.

Dans le village du haut du district de Morges, cette explosion démographique répond aux doux noms d'Estelle et Léonore Chevalley, jumelles nées en 2015. «Nous savions qu'en donnant naissance à des jumelles on allait avoir une incidence sur le taux de natalité de la commune. Mais je suis surprise que cela ait placé le village à la première place au niveau national», sourit la maman Maryvonne Chevalley. Et d'ajouter: «Plus qu'un record, il s'agit d'une anecdote sympathique à raconter.»

«Pour un si petit village, les statistiques sont forcément faussées», explique **Reto Zehnder** (photo ci-contre), syndic de la commune depuis seize ans. Et si les Chevalley ont in-

vesti les lieux il y a cinq ans, d'autres familles y vivent depuis des générations. Ils s'appellent Schaer, Rochat, Regamey, Aquillon, ou encore Curchod et forment un village familial, en quelque sorte. «Notre grande famille perdait dernièrement un de ses membres. Jean Schaer, alors doyen du village, décédé à 91 ans», confie le chef de l'exécutif. Depuis, son nom ne figure plus sur le site internet de la commune, tenu par son webmaster, le municipal Frédéric Pfeif-



fer. Il y a déjà quinze ans que le site recense les coordonnées complètes des Mauraziens, détail qui diffère des autres communes. «A l'époque, des gens extérieurs parlaient de violation de la vie privée. Aujourd'hui, la question ne se pose plus», sourit-il.

Apéros aux fontaines

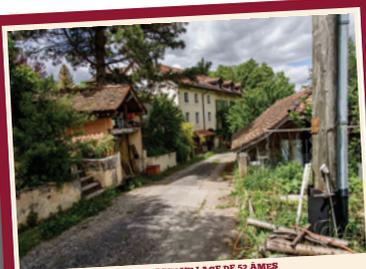
La quasi-totalité des électeurs est assermentée au Conseil général qui se retrouve deux fois par ans dans l'abri PC, à deux pas de la petite chapelle. «Du plus loin que je me souviens, jamais un préavis n'a été refusé. Ici, on se fait confiance», partage Reto Zehnder. Laura Aquillon, conseillère générale de 27 ans, approuve: «Le syndic, on l'adore et on aime son engagement pour la commune.» «Notre Municipalité fait tout ce qu'elle peut pour résoudre les problèmes liés à l'épuration. Ils sont extraordinaires», ajoute sa mère, Edith Aquillon (lire en page 6-7).

A petit village, grande animation. «Ici, on ne s'ennuie pas!», continue la

jeune femme. En effet, toutes les excuses sont bonnes pour se retrouver: «Pour fêter chaque changement de saison, on organise un énorme apéro sous l'abri des fontaines du haut et du bas du village.»

Le deuxième week-end de juillet, la commune organisera son tournoi de pétanque annuel. «A cette occasion, nous montons un bar à la ferme, on met de la musique et on fait une broche géante. C'est chaque année une superbe journée», sourit Laura.

Mauraz détient aussi son lot de personnalités, parmi lesquelles on retrouve Edmond Regamey, l'inventeur du village. En 2011, ce mécanicien agricole avait mis au point une chaise volante permettant à ses occupants de tourner autour d'un axe fixe, à une vitesse allant de 11 à 13 km/h, selon leur poids. Aujourd'hui, il ne cesse de créer de nouveaux objets afin de faciliter le quotidien de chacun dans son petit atelier. Dernier en date: un robot (suite en page 6)



AU CŒUR D'UN VILLAGE DE 52 ÂMES
Le doux charme de Mauraz

(Suite de la page 5) enregistreur permettant de se faufiler dans les canalisations. «La nuit, beaucoup d'idées me

passent par la tête. Le jour, je les concrétise», ponctue-t-il en souriant.

Tout au long de la journée, on a beau tendre l'oreille, peu de voitures circulent dans le village. «La commune borde la route cantonale reliant L'Isle à Chavannes-le-Veyron. Aucun intérêt pour les pendulaires de passer par le village. Nous avons le privilège de pouvoir entendre la nature», commente Reto Zehnder. Une seule ombre au tableau, le manque de desserte en transports publics si ce n'est le car des

écoliers. Enno Geissler, habitant de la commune depuis six mois, en fait les frais tous les matins. Pour se rendre à son travail à Genève-aéroport, il quitte son domicile à 5h45 afin de se rendre à la gare de Villars-Bozon... à pied. «C'est le prix à payer pour vivre dans un endroit calme, et même si cela semble périlleux en hiver, je me sens chanceux de pouvoir bénéficier d'un temps pour moi tous les matins. Ma santé physique ne s'est qu'améliorée.» ■

SOPHIE ZUBER / QUOTIDIEN DE LA CÔTE



Ci-dessus, la salle du Conseil général, puis l'inventeur Edmond Regamey. Ci-dessous Edith Aquillon et des vues du village. Toutes les belles images de ce reportage sont signées du photographe Cédric Sandoz.



On a

MAURAZ Le 1^{er} juillet dernier, la population était invitée à s'exprimer dans trois ateliers conduits chacun par un des trois membres du collège municipal. Les trois thèmes de réflexion définis étaient: 1) Structure du bâti communal. 2) Infrastructure, mobilité, équipement et espaces publics. 3) Patrimoine naturel et paysager. Le temps de passage dans chaque atelier était minuté, tout cela sous l'œil avisé de Mical Mercier Oulevey urbaniste mandatée pour élaborer un nouveau Plan Général d'Affectation, PGA.

Les idées des enfants

Même les enfants étaient invités à imaginer le futur du village en réalisant des maquettes et des dessins du Mauraz de leurs rêves. Ils se sont exprimés les premiers en décrivant leurs travaux pratiques: «...Il est important de garder des vaches pour avoir des produits laitiers qui pourraient être vendus dans une épicerie du village qui vendrait des produits bio. Le magasin sera tenu par des gens du village qui seront responsables à tour de rôle pendant une semaine. Il faudrait créer un grand jardin pour y cultiver des légumes qui seront aussi vendus dans le magasin. Il faudrait faire une place de jeux pour les enfants et aussi avoir un bus électrique pour les gens qui n'ont pas de voitures pour aller à L'Isle». Une vision d'avenir qui a impressionné les adultes présents.

Trouver des solutions

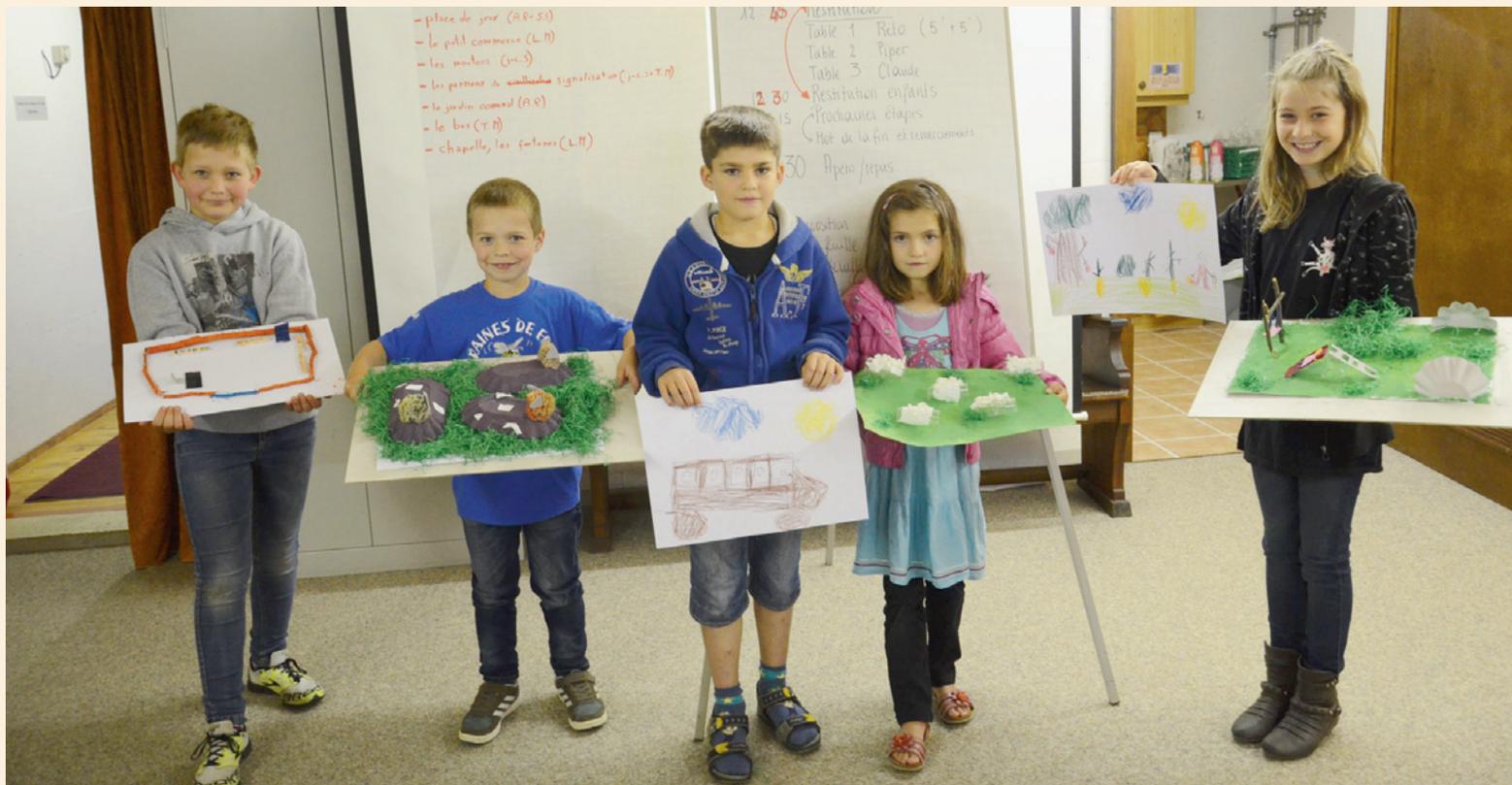
A l'issue des ateliers, l'urbaniste a manifesté sa satisfaction de voir une commune qui consulte sa population avant l'élaboration de son PGA.

Une satisfaction partagée par le syndic qui ajoute: « Notre PGA et notre PGEE (plan général d'évacuation des eaux) doivent être menés en parallèle. Personne ne voulant fusionner avec une commune qui lui coûterait de l'argent, nous devons trouver des solutions pour être plus attractifs! Il nous faut donc de nouveaux habitants et avant toute chose résoudre notre problème d'épuration des eaux. Cela pourra se faire en reprenant les eaux usées de tous les bâtiments existants puis de nous raccorder à la STEP de L'Isle via la station de relevage de Villars-Bozon (voir encadré en page 7)». ■

ARNOLD GRANDJEAN

ATELIER PARTICIPATIF À MAURAZ

réfléchi à l'avenir du village



Les enfants ont concrétisé leurs idées sur des maquettes. Ci-dessous, le municipal Frédéric Pfeiffer dirige un des ateliers; puis une vue du public conquis par la présentation des enfants; puis Jean-Claude Huguet et Reto Zehnder débattent sous l'œil de l'urbaniste Mical Mercier Oulevey. PHOTOS ARNOLD GRANDJEAN



CASSE-TÊTE DE L'ÉPURATION: ON SE BAT POUR LA SURVIE DU VILLAGE

A Mauraz, chaque maison a sa propre station d'épuration. Une situation unique dans le canton et qui inquiète les habitants. «Toutes les zones «village» ont l'obligation d'être raccordées à un système d'épuration centralisé, regrette Reto Zehnder. Ainsi, nos installations individuelles ne sont donc plus conformes aux lois fédérales. Nous avons alors souhaité créer notre propre équipement, comprenant un réseau communal, une station de pompage et une canalisation qui nous raccordera à celle de L'Isle, mais pour cela, la facture s'élève à environ

800 000 francs. Pour financer le tout, chaque habitant devrait déboursier 16 000 francs». Pour pallier à ce problème, la Municipalité a pensé à augmenter sa population: «Mais on ne peut pas octroyer de nouveaux permis de construire si le bâtiment n'est pas raccordé à un système de traitement des eaux usées collectif. C'est comme s'il n'y avait pas de solution», regrette-t-il. Sylvain Rodriguez, directeur de l'environnement industriel, urbain et rural du Département du territoire et de l'environnement (DTE) précise qu'aucune dérogation n'est possible:

«Cette particularité empêche donc tout développement ou construction.» Selon le professionnel, une lueur d'espoir serait de se raccorder à une step intercommunale, dont le projet est encore à l'étude dans les hauts du district. «A cette condition, Mauraz bénéficierait d'un subside cantonal», continue-t-il. Dans ce cas de figure, le financement des canalisations pourrait être pris en charge par la Commune jusqu'aux parcelles, et le propriétaire réglerait la facture de l'installation jusqu'à son bâtiment. Reste le problème du financement. «Une solution serait

de fusionner avec une commune voisine, répond le syndic. Le problème, c'est qu'aucune d'entre elles ne le souhaite dans l'immédiat. C'est presque compréhensible: on leur coûterait cher et on ne leur rapporterait rien en retour.» Quoi qu'il en soit, Mauraz doit trouver de l'argent, que ce soit par le biais de dons d'autres communes ou en vendant des biens communaux. «Il faudra trouver cet argent car jamais la Municipalité n'acceptera de déclarer la faillite ou d'être déclassée en hameau», tonne le syndic. ■

SOPHIE ZUBER